

Membres FO : Martine TUDURI – Gilles IACONO

## COMPTE-RENDU RÉUNION CEGPAC Février 2010

Marc GRAVILLE remplace Georges BREMOND au poste de président du CE .

Projet transfert des activités flux internationaux du centre affaires Ile de France Est entreprises traitées à l'APAC commerce international Paris vers l'APAC flux Sainte Cécile (Paris).

Le CHSCT n'ayant pas été consulté, les élus CE refusent de se prononcer. Le vote est donc reporté.

Nous signalons à la direction que bien souvent des dates de transferts d'activités sont annoncées dans les APAC alors que le CE n'est pas consulté !

TARGET Travail jours fériés :

Dans la mesure où le CHSCT n'a pas été consulté, le vote est reporté au mois de mars.

Modification de Tarifs RIE :

- RIE MAILLE NORD Noisy le Grand : augmentation totale de 0,08 € dont 0,04 € seront supportés par le salarié,
- RIE PERIGARES Val de Fontenay : augmentation totale de 0,07 € dont 0,03 € seront supportés par le salarié,
- RIE BERCY LE PALAIS (Paris) : augmentation totale de 0,14 € dont 0,05 € seront supportés par le salarié.

Chèques vacances :

Les élus ont voté le nouveau barème. (à consulter sur le site CEGPAC)

**Vous pouvez commander les chèques vacances depuis le 8 mars**

ACE :

Une nouvelle fois, la direction s'efforce de nous démontrer le bien fondé des réunions quotidiennes, et plus généralement du procédé ACE.

La direction considère avoir une « écoute continue » au cours de ces réunions. Elle dit prendre en compte les idées des salariés dans la mise en place des différents projets, les problèmes d'écoulement de la production ... tout cela pour plus de qualité, un plus au service du client.

Elle essaye de nous convaincre du bien fondé des statistiques quotidiennes ...

Cependant, la direction confirme que les statistiques individuelles ne doivent pas être utilisées dans les évaluations professionnelles !

Elle nie le problème de compétition entre les APAC.

Qu'en pensez vous ??????

**Projet Schubert** : Mutualisation des back-office Titres BDDF & Cortal Consors au sein du GPAC Bretagne sur deux sites Rennes et Dinan.

Nous tenons à votre disposition un dossier remis par la direction sur ce sujet.

**☑ FARH : présentation du projet de centralisation de la gestion administrative des ressources humaines**  
Aujourd'hui les services RH traitent les dossiers localement et dans leur ensemble ; avec cette plateforme, il y aura une organisation par domaine d'activités (congés absences, mobilités situations logements, rémunération évaluations, etc.)

La direction affirme que cette centralisation sur un seul pôle permettra :

- de remédier à une réelle fragilité,
- d'appréhender la filière RH dont les tâches sont complexes,
- de garder un service RH compétent au service des salariés.

Cette plateforme sera située à la tour OPUS de La Défense. Dans un premier temps, la plateforme RH de Paris (Louvre) intégrera cette plateforme nationale, et ultérieurement, ce sera au tour des services RH des GPAC de province.

Nous craignons que ce projet entraîne une déshumanisation, un changement du relationnel salarié / RH qui risque d'isoler encore plus les salariés des APAC.

Le morcellement du travail, nous fait craindre une déperdition de compétences.

La proximité avec les services RH, permettait aux salariés des APAC de consulter en toute confidentialité leur dossier, alors qu'il faudra, avec cette plateforme, exposer ses problèmes au téléphone...

Sans oublier le fait que le but recherché par la direction, en créant cette plateforme, est encore une fois la réduction d'effectifs !!!!

Nous tenons également un dossier à votre disposition.

#### **☑ Production GPAC :**

La directrice de la production OAV fait un exposé sur l'activité des APAC.

Elle prétend que l'activité est correcte dans son ensemble, excepté pour le trade Ile de France et banque privée Rennes où la situation est tendue.

Nous constatons que dans son exposé, le problème humain n'est pas abordé. Nous lui rappelons, que les salariés ont vécu et vivent des journées difficiles, et que les APAC ont une maîtrise fragile de leur production.

Elle admet pour le trade, avec la migration d'Angers, qu'il y a eu une sous estimation des moyens humains...

Par conséquent, pour les montées en charge futures, des études seront réalisées avant le transfert des tâches.

Elle affirme qu'il est souhaitable de faire un bilan, un diagnostic pour continuer la suite des migrations.

#### **☑ IMAG / E.JOB :**

Les salariés s'interrogent sur le nombre de refus, voire de non réponses à leurs demandes sur IMAG ?????

La direction nous dit qu'il y a une confusion entre IMAG (réservé aux salariés d'OAV) et EJOB (pour tous les salariés BNP Paribas).

#### **☑ CONVENTION AVEC UNE AVOCATE :**

Le CE a signé une convention avec une avocate, afin que les élus et plus généralement les salariés des APAC puissent avoir des réponses à tous les sujets qui touchent le droit du travail.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des questions qui relèvent du droit du travail, nous la contacterons.

#### **☑ NOTE RH :**

FO rappelle à la direction, l'existence d'une note RH sur la neutralisation de la procédure des horaires variables, pour les salariés impactés par les grèves des transports en commun, qu'elles soient nationales ou locales.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de litige avec votre direction.

**La prochaine réunion aura lieu les 30 et 31 mars 2010.  
Pensez à nous transmettre vos questions avant le 16 mars 2010.**